

Genève, le 8 octobre 1926.

SITUATION FINANCIÈRE AU 30 SEPTEMBRE 1926.

Memorandum du Secrétaire général.

Le budget de 1926 a été communiqué par le Secrétaire général le 2 novembre 1925 à tous les Membres de la Société, en même temps qu'un relevé indiquant le montant de la contribution imputable à chaque Etat.

Les paiements suivants ont été effectués au titre du huitième exercice financier (1926) :

	francs-or
au mois de janvier .....	627.607.02
au mois de février .....	2.159.888.95
au mois de mars .....	572.384.42
au mois d'avril .....	1.512.222.60
au mois de mai .....	4.012.633.58
au mois de juin .....	1.055.354.51
au mois de juillet .....	2.066.792.36
au mois d'août .....	656.264.29
au mois de septembre .....	701.628.71
Total .....	13.364.836.44

DERNIÈRE COPIE  
NE DOIT PAS SORTIR DU  
SERVICE DE DISTRIBUTION

DERNIÈRE COPIE  
NE DOIT PAS SORTIR DU  
SERVICE DE DISTRIBUTION

Confidentiel  
Communiqué aux Membres  
du Conseil

CONTRIBUTIONS NON PAYÉES.

Le montant des contributions non encore versées au titre des sept premiers exercices financiers (1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924 et 1925), y compris les contributions qui ont fait l'objet d'un réajustement, conformément aux décisions des Quatrième et Cinquième Assemblées, est le suivant :

Premier exercice financier : (1919-1920) :

Toutes les contributions ont été versées ou ont fait l'objet d'un réajustement.

Deuxième exercice financier : (1er juillet au 31 décembre 1920)

Pérou (solde non versé) ..... 29.947.47 francs-or  
Une somme équivalant à 99.1/2% du total révisé des contributions pour 1920 a été versée.

Troisième exercice financier : (1921)

Pérou (montant total de la contribution) 208.333 francs-or  
Une somme équivalant à 99% du total révisé des contributions pour 1921 a été versée.

Quatrième exercice financier : (1922)

Chine (solde non versé) .....	182.119 francs-or
Pérou (montant total de la contribution)	202.267 francs-or
	<hr/>
	384.386 francs-or

Une somme équivalant à 98% du total révisé des contributions pour 1922 a été versée.

Compte des arriérés de certains Etats ayant fait l'objet  
d'un réajustement, avec soldes restant à acquitter.

(Décisions des Quatrième et Cinquième Assemblées).

	Montant réduit francs-or	Acomptes payés francs-or	Solde encore dû payable par acomptes
El Salvador	60.850.--	18.255.--	42.595.--
Nicaragua	55.326.58	--	55.326.58
Honduras	55.326.58	--	55.326.58
Guatemala	25.618.--	10.247.23	15.370.77
Paraguay	25.618.--	10.247.20	15.370.80
Sibéria (consolidé)	106.581.30	18.203.37	88.377.93
	<u>329.320.46</u>	<u>56.952.80</u>	<u>272.367.66</u>

Cinquième exercice financier : (1923)

Bolivie (solde non payé) .....	100.000.--
Chine (montant total de la contribution)	1.767.773.28
Honduras " " " " " "	27.196.51
Nicaragua " " " " " "	27.196.51
Pérou " " " " " "	271.965.12

Total ..... 2.194.131.42 frs-or

Une somme équivalant à 92% du total révisé des contributions pour 1923  
a été versée.

Sixième exercice financier : (1924)

Bolivie (montant total de la contribution)	115.871.12
Chine " " " " " "	1.506.324.51
Honduras " " " " " "	23.174.23
Nicaragua " " " " " "	23.174.23
Pérou " " " " " "	231.742.24

Total ..... 1.900.286.53 frs-or

Une somme équivalant à 91% du total révisé des contributions pour 1924  
a été versée.

Les chiffres qui figurent ci-dessus correspondent aux contributions révisées, c'est-à-dire aux contributions, défalcation faite de la somme affectée au remboursement de la contribution temporaire au Compte d'avances qui a été rendue, en 1925, aux Etats qui s'étaient acquittés de leur cotisation pour 1924. (Voir rapports du Commissaire aux Comptes et de la Commission de contrôle A.3.1926.X., page 69, et A.5.1926.X. alinéa 10).

Septième exercice financier : (1925)

Bolivie (montant total de la contribution)	.....	121.166.51
Chine	" "	1.211.665.15
Honduras	" "	24.233.30
Nicaragua	" "	24.233.30
Pérou	" "	242.333.03
		<hr/>
Total	.....	1.623.631.29

Par une décision prise par l'Assemblée à sa septième session ordinaire, la somme due par le Panama en ce qui concerne le septième exercice, a été rayée de la comptabilité de la Société.

Une somme équivalant à 93% du budget de 1925 a été versée.

Résumé des contributions arriérées au 30 septembre 1926.

Deuxième exercice financier (1920)	.....	29.947.47
Troisième " " (1921)	.....	203.353.--
Quatrième " " (1922)	.....	384.386.--
Compte des arriérés ayant fait l'objet d'un réajustement	.....	272.367.66
Cinquième exercice financier (1923)	.....	2.194.131.42
Sixième " " (1924)	.....	1.300.286.33
Septième " " (1925)	.....	1.623.631.29
		<hr/>
Montant total des arriérés au 30 septembre 1926	.....	6.613.083.17

Le chiffre correspondant au 30 septembre 1925 était de 5.770.289.67 francs. Les arriérés sont donc supérieurs de 842.793.50 francs par rapport à leur montant à la même date l'année dernière.

-----

Les paiements suivants ont été effectués pendant les neuf premiers mois au titre du huitième exercice financier (1926) :

	francs-or
Albanie (acompte) .....	6.103,55
Australie " .....	440.500,32
Autriche " .....	72.048,50
Belgique " .....	129.547,06
Bésil (montant total) .....	709.699,43
Empire britannique (acompte) .....	1.927.201,00
Bulgarie (montant total) .....	123.361,97
Canada (acompte) .....	139.930,20
Chili (montant total) .....	343.613,52
Chine (acompte) .....	103.635,31
Costa-Rica (montant total) .....	24.472,39
Cuba " " .....	220.251,55
Danemark " " .....	295.668,73
Républ. Dominicaine (montant total) .....	24.472,39
Espagne " " .....	978.895,75
Estonie (acompte) .....	55.054,77
Ethiopie (montant total) .....	48.944,79
Finlande (acompte) .....	153.569,26
France " .....	283.146,16
Haïti (montant total) .....	24.472,39
Hongrie (acompte) .....	146.834,37
Inde " .....	673.738,--
Irlande (Etat libre d'Irlande) (acompte) .....	122.361,90
Italie (acompte) .....	734.171,75
Japon (montant total) .....	1.468.343,61
Lettonie " " .....	73.417,18
Libéria (acompte) .....	12.388,22
Lithuanie " .....	20.730,40
Norvège (montant total) .....	220.251,55
Nouvelle-Zélande (montant total) .....	244.723,93
Panama (acompte) .....	22.478,60
Paraguay " .....	1.755,55
Pays-Bas (montant total) .....	552.865,06
Portugal (montant total) .....	146.834,36
Roumanie (acompte) .....	269.196,32
Royaume des Serbes, Croates et Slovènes (montant total) .....	489.447,88
Siam (acompte) .....	134.806,68
Suède (montant total) .....	440.503,09
Suisse " " .....	416.030,70
Tchécoslovaquie (montant total) .....	709.699,43
Uruguay (montant total) .....	71.563,76
Vénézuéla " " .....	122.361,97
Total .....	13.364.836,44

Le chiffre correspondant au 30 septembre 1925 était de 15.094.847,07 francs-or. Les paiements pour l'exercice en cours sont donc inférieurs de 1.730.010,63 francs-or par rapport aux contributions reçues à la même date l'année dernière.

COMPTE D'AVANCES.

Au 30 septembre 1926, le total des sommes versées au Compte d'avances s'élevait à 4.485.266,43 francs-or, somme qui comprend, conformément à la décision de la Sixième Assemblée, le montant de 99.761,50 francs représentant les intérêts.

Le compte d'avances est considéré comme étant à la disposition temporaire des diverses organisations autonomes de la Société dans les proportions suivantes :

a) Part du Secrétariat (intérêts compris)	2.608.163,65
b) Part du Bureau international du Travail (intérêts compris)	1.480.238,55
c) Part de la Cour permanente de Justice internationale (intérêts compris)	<u>396.814,23</u>
Total	4.485.266,43

(a) A la date du 30 septembre, la part du Secrétariat dans le Compte d'avance était utilisée de la manière suivante :

	<u>Francs-or</u>
1. Avances au Haut Commissariat à Dantzig	43.304,79
2. Solde des avances pour le compte de la première Commission de l'Irak ..... (x)	197.472,--
3. Avance à l'agent du Comité financier en Autriche .....	12.000,--
4. Commission militaire Gréco-bulgare .....	<u>10.118,61</u>
	262.895,40
En dépôt auprès des banquiers de la Société des Nations, à Genève .....	<u>2.345.268,25</u>
Part du Secrétariat .....	2.608.163,65

(b) La somme de 200.000 francs a été avancée au Bureau international du Travail sur la part du Compte d'avances qui lui revient.

(x) Le Gouvernement de la Turquie a été prié de rembourser ce montant.

(c) La Cour permanente de Justice internationale utilise actuellement sur le Compte d'avances 338.744,60 francs-or.

A l'heure actuelle, le Secrétaire général, a par conséquent entre les mains la somme de 3,683.626,43 francs-or au titre du Compte d'avances. Lorsqu'on n'a pas besoin d'utiliser le compte d'avances, cet argent est en dépôt auprès des banquiers à un intérêt de 4 1/2% environ.

FONDS DE CONSTRUCTION DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS.

L'Assemblée, à sa septième session ordinaire, a fixé le montant total du fonds pour les constructions au chiffre total de 16.702.841,22 auquel viendront s'ajouter les intérêts et ultérieurement le prix de vente de l'Hôtel National. Cette somme se décompose de la manière suivante :-

	Francs-or
1. Excédent net de l'exercice 1923 .....	1.139.580,45
2. Excédent intégral de l'exercice 1924 .....	9.395.721,35
3. Versement de la République Argentine pour les quatrième et cinquième exercices	1.927.184,35
4. Versement de la République Argentine pour le sixième exercice .....	872.507,79
5. Excédent de l'exercice 1925 :	
a) Secrétariat .....	2.365.985,98
b) Bureau international du Travail (y compris le montant porté au compte d'attente) .....	949.527,25
c) Cour permanente de Justice internationale .....	52.334,05
	<hr/>
	16.702.841,22

Les intérêts perçus au 30 septembre

s'élèvent à .....

	143.975,58
--	------------

OBSERVATIONS

La comparaison des chiffres indiqués ci-dessous avec ceux de la période correspondante de 1925 donne les résultats suivants :

	<u>Francs-or.</u>
1. Le total des arriérés au 30 septembre 1925 était de .....	5.770.289,67
alors qu'au 30 septembre 1926, il a été de	6.613.083,17
2. Le total des sommes perçues au titre des contributions au cours des neuf premiers mois de 1925, s'est élevé à .....	17.610.228,60
alors que pour la période correspondante de 1926, il a été de .....	15.472.511,56

C'est-à-dire que la somme perçue en 1926 est inférieure de 2.137.717,04 francs-or à la somme perçue en 1925.

-----